

DEPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

**Extrait du registre**  
**Des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL**  
De la Commune de VALDEBLORE – 06420

N° 2016-02

Séance du 30 janvier 2016



L'an deux mil seize et le trente janvier, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Fernand BLANCHI**.

**Présents** : M. BLANCHI Fernand, Mme GASTALDI Danièle, MM. CIAIS Richard, GRAGLIA André, ROSSO Walter, Adjoints ; Mmes SAIA FERNANDEZ Françoise, GOUNIOT Caroline, MM. ATLANI Alfred, RICHIER Jacques, ELIASSE Philippe, FERRIER Olivier, GRAGLIA Laurent, Conseillers Municipaux.

**Absent(s) représenté(s)** : M. VIGNA Robert par M. BLANCHI Fernand, Mlle SANTUCCI Alexandra par M. FERRIER Olivier.

**Absent(s) non représenté(s)** : M. BORGOGNO Christophe

**Objet de la délibération : Subvention Office de Tourisme**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget 2015/2016 de l'office de Tourisme de Valdeblore/La Colmiane.

Il souhaite anticiper sur le budget 2016 et propose d'allouer la subvention suivante dès janvier :

Office de Tourisme de la Colmiane	50 000 €
-----------------------------------	----------

Il précise qu'elle se fera en deux versements, un de 30 000 € et l'autre de 20 000 € d'ici le vote du budget,

**Le Conseil Municipal**, ouï l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents,

**Décide** d'allouer la subvention telle que ci-dessus pour l'exercice 2016, et sera inscrite dans le budget primitif 2016,

**Autorise** M. Le Maire ou son 1er Adjoint à signer tout document à cet effet.

*présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.*

Fait et délibéré à Valdeblore les jour, mois et an susdits. Ont signé au Registre des délibérations les membres présents.  
Pour copie conforme au Registre - Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et affichage en Mairie le 01/02/2016



Le Maire,

*[Signature]*  
Fernand BLANCHI